

Le préfet l'a répété comme un leitmotiv symbolisant son action, « Pas de prime à l'illégalité ».

+ 80% de débarquements en Italie depuis le début 2025

Le premier constat est sans appel, les débarquements de clandestins en Italie via la porte d'entrée de Lampedusa est reparti à la hausse, avec plus de 80% d'arrivées. Le ralentissement était dû aux conditions climatiques... En 2023, ils étaient 153 677 contre 65 472 en 2024 soit une baisse de 57%. Cela a eu des répercussions dans les interceptions puisqu'il y en a eu 42 000 en 2023 contre 15 000 en 2024 soit une baisse de 64%. Ce début d'année, entre le 1^{er} janvier et le 7 février 2025, 3 354 sont arrivées en Italie contre 1 863 en 2024 à la même période. « *Nous effectuons 200 interceptions de migrants par semaine* », assure le préfet des Alpes-Maritimes. La pression de l'immigration irrégulière s'annonce particulièrement forte en 2025. Les décisions récentes des juges sont un véritable appel d'air pour les pays du Maghreb et d'Afrique. En 2024, dans le 06, il y a 12,5% d'étrangers soit 139 991 dont 41 740 mineurs. Les Tunisiens sont les plus nombreux avec 25% (35 574) devant 10%, d'Algériens (15 305), de Marocains (14 061) et d'Ukrainiens (13 000).

5,25% de régularisations, l'un des plus bas taux de France

Pour Hugues Moutouh, avant de régulariser des clandestins, il faut que les étrangers en situation régulière aient du travail. Or, ils représentent 15% des demandeurs d'emploi dans les Alpes-Maritimes soit 94 247. La majorité à 40% sont inscrits dans le secteur du BTP, 20% dans les services à la personne, et 18% dans le tourisme, la restauration et l'hôtellerie... Dès lors, le préfet ne voit pas la nécessité de régulariser massivement : « *En 2024, nous avons eu l'un des taux les plus bas de France avec un taux de 5,25%. Sur 2 420 dossiers, seulement 127 ont obtenu une Admission Exceptionnelle au Séjour (AES) dont 88 pour des raisons privée et familiale, 36 pour du travail et 3 pour raison humanitaire* ». Il en est de même des naturalisations qui permet d'avoir un titre de séjour de 10 ans. Ils ont été 308 en 2024 contre 265 en 2022. Quant à la protection subsidiaire pour 5 ans, elle a été accordé en 2024 à 481 personnes principalement Ukrainiennes contre 78 en 2022. Sur la plateforme mutualisée entre le Var et le 06, les demandes ont explosé passant de 2 898 en 2022 à 3 919 en 2024. Le nombre de naturalisations est en baisse puisqu'il est passé de 1750 en 2022 à 1448 en 2024.

486 personnes sous OQTF expulsées, le double de la moyenne nationale

Concernant les titres de séjour, les demandes ont augmenté en 2024 de + 9,46% passant de 35 579 à 32 389 en 2023. D'un autre côté, le nombre de cartes de séjour reste stable soit 41 350 en 2024 contre 41 511 en 2023. Quant aux Passeports « Talents », ils ont augmenté de 27,6% en 2 ans passant de 776 en 2022 à 974 en 2024. Les demandes d'asile à Nice ont progressé de +16,7% entre 2022 à 2024 soit de 2677 à 3417 ; cela concerne dans l'ordre, les Ukrainiens, les Turcs, les Géorgiens, les Somaliens, les Russes... Depuis le 23 janvier 2025, la circulaire Bruno Retailleau s'est substituée à celle d'Emmanuelle Valls de 2012. Le préfet l'assure : « *Les Alpes-Maritimes ont été l'un des départements qui a expulsé deux fois plus (13,35%) que la moyenne nationale(7%) soit 486 mesures d'éloignement effectuées dont 12 radicalisés... Cela est bien sûr insuffisant... Notre objectif de réalisations d'Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF) est de 600 pour 2025. Il n'y aura aucune prime à l'illégalité dans les Alpes-Maritimes* ». Sur ces 486 expulsés, les Tunisiens arrivent en tête devant les Géorgiens, les Algériens... « *Il nous manque un Centre de Rétention Administrative (CAR) de 140 places... Nous n'en avons qu'un vieil établissement de 40 places actuellement... Nous devrions aboutir d'ici quelques semaines* ». Cela donnera certainement lieu à une autre conférence de presse.

Pascal Gaymard

Partager :

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

Prénom ou nom complet

Email

En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité